

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE  
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

**COMMUNIQUE OFFICIEL N° 19 /SPCSM/PM/2023**

Le Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature invite tous les nouveaux magistrats du site de Kinshasa à se présenter au service du protocole de la Cour de cassation demain dimanche 15 octobre 2023 à partir de 15h00' pour y retirer les nouveaux macarons qui donneront accès dans la salle du Congrès du Palais du Peuple à la rentrée judiciaire de la Cour de cassation qui aura le lundi 16 octobre 2023. Les anciens macarons ne seront pas acceptés.

La présence de chaque magistrat pour retirer son macaron est obligatoire.

Fait à Kinshasa, le 14 OCT 2023



Le Secrétaire Permanent du Conseil  
Supérieur de la Magistrature

**Telesphore NDUBA KILIMA**

Conseiller à la Cour de Cassation